



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences à Mayotte

Question au Gouvernement n° 3709

Texte de la question

VIOLENCES À MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin.

M. Didier Quentin. Monsieur le Premier ministre, au nom de mon collègue Mansour Kamardine, j'appelle votre attention sur la situation très grave qui prévaut à Mayotte. En l'espace de trois jours, trois personnes y ont été assassinées à l'arme blanche, dont deux adolescents de quinze et quatorze ans. C'est un nouveau choc pour la population de l'île, durement éprouvée par une augmentation sans précédent de l'insécurité et des violences. Mayotte est le département français où le taux d'homicides par habitant est le plus élevé de la République. L'archipel est plongé dans une spirale infernale d'assassinats et de destructions et il n'y a pas de réactions à la hauteur : ont été annoncés l'envoi de deux pelotons de gendarmerie, soit quarante militaires, et un renfort de quelques fonctionnaires de la police judiciaire.

En outre, depuis plusieurs mois, ont été reportées d'importantes visites ministérielles qui auraient permis de mettre en œuvre des mesures nécessaires contre l'insécurité et l'immigration clandestine. Tout cela est douloureusement ressenti par nos compatriotes mahorais qui éprouvent un sentiment d'abandon.

Il convient d'agir sans délai contre les bandes violentes armées, dont l'origine se trouve parmi les 15 000 mineurs non accompagnés et les majeurs désocialisés issus de l'immigration illégale, qui accablent la population de notre cent unième département – et pas seulement dans celui-ci d'ailleurs, comme nous l'avons vu à Paris avec le tragique lynchage du jeune Yuriy.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous prendre en considération les propositions des élus mahorais, en particulier de notre collègue Mansour Kamardine, et envoyer rapidement à Mayotte le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux ou le ministre des outre-mer ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Justine Benin applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Comme vous, monsieur Quentin, je trouve préoccupante la situation à Mayotte.

Elle est préoccupante d'abord du point de vue sanitaire, vous le savez. C'est ce qui a mobilisé le Gouvernement, dans des conditions très particulières du fait de la part de la jeunesse dans la population de ce département, plus importante qu'ailleurs sur le territoire national, mais aussi d'une promiscuité avec d'autres territoires où l'épidémie sévit. Malgré ces difficultés, le Gouvernement a répondu présent et je voudrais saluer le corps préfectoral, l'agence régionale de santé et tous les fonctionnaires.

La situation est préoccupante ensuite à cause des difficultés sociales et économiques, qui sont pour partie à l'origine de la délinquance, liée aussi à l'immigration venue des Comores et d'ailleurs. Cela fait de cette île, qui est évidemment pleinement française,...

M. Jean-Paul Lecoq. Cela reste à démontrer !

M. Gérard Darmanin, ministreun endroit où la criminalité et la délinquance sont depuis longtemps élevées. Sur ce point, il ne faut pas sous-estimer ce que nous avons fait depuis quarante-huit heures avec Sébastien Lecornu : à la demande du Premier ministre, nous avons envoyé deux pelotons de gendarmerie. Vous semblez considérer que ce sont des mesures mineures mais il faut bien voir qu'il s'agit d'une mobilisation sans précédent des moyens de l'État. Les gendarmes, ne l'oublions pas, sont agressés et eux-mêmes victimes de ces bandes rivales, composées de très jeunes gens, ce qui pose un autre problème, vous l'avez dit, celui des mineurs isolés.

Vous avez raison, monsieur le député, de souligner que Mayotte est le cent unième département français. À cet égard, on peut se demander si la départementalisation n'aurait pas dû être accompagnée d'un travail plus important s'agissant de la sécurité et de l'application des dispositions qui prévalent sur le territoire hexagonal ou sur le territoire réunionnais.

Il ne vous aura pas échappé que la crise sanitaire nous a empêchés de nous rendre à Mayotte jusqu'à présent mais j'ai promis au député Mansour Kamardine que dès que les conditions sanitaires le permettraient, j'irais sur place avec le ministre des outre-mer. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3709

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 janvier 2021](#)